... et a le corps couvert de contusions, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Dans la police. — Sont nommés à la date du 1er janvier 1907 : brigadiers de 2e classe, MM. Louis Lerastre, Jules Lortdioir.

Brigadiers de 3e classe, MM. Henri Delbart, Desbrunes, Cajotan, Louis Bourgois.

Sous-brigadiers, MM. Adolphe Delbarre, Louis Patin.

Agents hors-classe, MM. Gustave Bosmen, Florimond Deyen.

Agents de 1re classe : MM Paul Dagerdin, Lecomte Emile, Petit Gustave, Yvo Lievrouw, Charles Delcourt, Hus Emile, Edouard Lequier, Baudoin François.

Agents de 2e classe : MM Collier Nicolas, Glorieux Adolphe, Kindt Alfred, Cormen Arthur, Mercier Richard, Rancelot Henri, Merionne Polycarpe, Jacques Friess, Masquelier Jules, Henri Dhellein, Devoghe Jules, Emile Malaquin, Herkenrath Anatole, Stadler Charles, Lhermitte Charles.

Agents de 3e classe : MM. Poissonnier Georges, Capette Eleodore, Paul Delrene, Merlin Gustave, Vandenberghe Julien, J.-B. Dubus.

Service de la Sûreté : Sous-brigadier, M. Chantraine Alphonse.

Agent hors classe : M. Gautier Marcelin.

Agents de 1re classe : MM. Achille Paris, Delhaye Charles, Triail Emile.

Agents de 2e classe : MM. Pierre Gaillet, Whlenmes Camille, Doutreligne Arthur.

Salle Dominique, rue de l'Alouette, 60, Roubaix. — Mardi 1er janvier 1907 : **BAL MASQUÉ**. — Cavalier : 1 franc ; dame : 0 fr. 50. — On trouvera masques et costumes dans l'établissement. 1j.2411

A la mairie. — Lundi, à 5 h. du soir, dans le grand salon de la mairie, M. Eugène Motte, maire, entouré de MM. Wattinne, Deschodt, Seyes, Leblanc, adjoints, a reçu les congratulations annuelles de tous les corps constitués de la ville et des services municipaux.

Le chômage du jour de l'An. — A l'occasion de la nouvelle année, les bureaux de la Mairie seront fermés le mardi 1er et le mercredi, 2 janvier. Toutefois, le bureau de l'Etat-Civil sera ouvert le mardi jusqu'à midi et le mercredi jusqu'à 4 heures du soir.

Médaille militaire. — C'est avec un bien vif plaisir que nous apprenons que le gendarme Marc, qui est à Roubaix depuis vingt ans, vient d'être décoré de la médaille militaire.

Au Bureau de Bienfaisance. — Dimanche, la Commission administrative a tenu une séance extraordinaire au cours de laquelle elle a réuni les représentants de 60 familles assistées, à qui M. Devernay a distribué une somme de 3.000 francs par 50 francs à chaque famille.

Dans une petite allocution, M. Caquant, vice-président, a exposé que ces secours extraordinaires, produit des dons et quêtes de l'année, ont été attribués aux familles les plus nécessiteuses en raison du grand nombre de leurs enfants en bas âge, que le Bureau de Bienfaisance espère pouvoir faire de semblables distributions l'an prochain ; et a invité les privilégiés à faire un bon emploi de ces étrennes par l'acquisition de choses utiles à leur ménage. La veille, tous les assistés du Bureau avaient reçu des bons de viande à raison de 250 grammes par tête à l'occasion du Nouvel An.

Institut Turgot. — La rentrée des classes à l'Institut Turgot (école de commerce et d'industrie, école supérieure, cours supérieur) a lieu le jeudi 3 janvier au matin, les cours de mercredi étant reportés au jeudi. Les classes élémentaires rentreront le vendredi 4 au matin.

Crèches municipales et établissements de bains (rue de Rome). Ces établissements seront fermés le 1er janvier.

Bouchée de pain. — Semaine du 24 au 30 décembre 1906. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes 1056 ; enfants 736. Total 1792. Don d'une partie de carte 0 fr. 50.

Hippodrome de Roubaix. — Rappelons à nos lecteurs que dimanche prochain 6 janvier en matinée aura lieu la représentation extraordinaire donnée avec le concours de M. Le Bargy. L'éminent comédien interprétera le principal rôle de deux pièces célèbres du répertoire de la Comédie Française : *Le Gendre de M. Poirier* et *L'Etincelle*. Il sera entouré d'artistes de tout premier ordre au nombre desquels il convient de citer M. Albert Lambert, de l'Odéon, Mlle Lia Syrdet, etc.

Ce programme s'adresse tout particulièrement au public des familles. Il y aura foule, c'est certain, dimanche prochain à l'Hippodrome, car nombreux seront ceux qui voudront applaudir M. Le Bargy dans les deux meilleurs rôles de son répertoire.

A la Roubaisienne. — La Roubaisienne a constitué son comité de la façon suivante pour l'année 1907 : Président d'honneur, M. Gustave Wattinne. — Président honoraire, M. Georges Pennel. — Membre conseiller, M. Clément Florin. — Président, M. Lucien Moureux. — Vice-Présidents, MM. Charles Weill et Henri Lepaak. — Trésorier, M. Arthur Desroussaux. — Trésorier-adjoint, M. Jules Piesvaux. — Secrétaire, M. Joseph Leclercq. — Secrétaire-adjoint, M. Alfred Floris. — Porte-drapeau, M. Jules Wardavoir. — Chef de gymnastique, M. Jules Piesvaux. — Directeur du cours d'instruction militaire, M. Lucien Marchand. — Moniteur des pupilles, M. Victor Polidori. — Garde-matériel, M. Jules Parent. — Commissaire des fêtes, M. Emile Deaux. — Commissaires, MM. Pas Durant, Bruno Dejonghe, Henri Vergin, Léon Hennebicq, Edmond Ghesterume, Abélard Tetlelin, Louis Debarge. — Commissaire de presse, M. Carlos Romé.

Le comité a décidé de faire coïncider le banquet annuel avec l'inauguration du nouveau local qui aura lieu prochainement et commencer le cours d'instruction militaire la première semaine de janvier.

Théâtre du Fontenoy. — On nous annonce pour dimanche prochain 6 janvier, une représentation de «Cartouche ou le Roi des Voleurs» drame à grand spectacle qui a obtenu l'an dernier un énorme succès. La soirée sera terminée par «Les Charbonniers», opérette (redemandée).

Théâtre des Variétés. — (Rue Lacroix). — Aujourd'hui mardi 1er janvier 1907, à l'occasion des fêtes de l'an, «Le Cinématographe des Variétés» donnera deux séances du programme sensationnel qui mesure 4000 mètres de longueur (c'est-à-dire 3 heures de spectacle) et comprend les dernières nouveautés cinématographiques. La 1re séance aura lieu à quatre heures ; la deuxième à huit heures du soir. — Prix des places : fauteuils, 1 fr. ; parquets, 0,50 ; galeries, 0.30 ; demi-place pour les enfants aux fauteuils et aux parquets.

Etat-Civil

Naissances du 31 décembre. — Fernand Castelain, rue Pierre-Motte, 7 bis — Georgette Desodampe, rue de Maubeuge, fort Loridan, 6 — Marie Buideil, boulevard de la République, 33 — Emilienne Desbennes, rue du Tilleul, 181 — Marie Laviny, rue du Grand-Chemin, 100 — Hélène Floraut, boulevard de Cambrai — Léon Haymen, boulevard de Cambrai — Herman Fontaine, boulevard de Cambrai — Marie Belleus, boulevard de Cambrai — Germaine Leclercq, rue du Pile, c. Loridan, 4 — Angèle Bapenme, rue de Trichon, c. Lelebvre, 2 — Hector Delvoye, rue de Denain, c. Desbonnets, 4 — Jean Hells, rue Nain, 26 — Céline Vareux, rue Vauban, 26.

Décès. — Catherine Baudain, 73 ans, chemin d'Hem — Léonie Vanuxeghem, 60 ans, rue Louis Decottignies, 40 — Adolphe Schelert, 21 mois, rue du Tilleul, 306, c. Desmet, 2 — Elise Loeuder, 64 ans, rue du Fort, c. Contdier, 3 — Alfred Clément, 2 jours, rue d'Alger, c. Catteau, 2 — Clémentine Hilbou, 67 ans, rue Chanzée, 80 — Philomène Dufermont, 41 ans, rue des Longues-Haies, 287, c. Debaisieux, 4 — Joséphine Carpentier, 3 ans, rue de Babylone, 3 — Pauline Culot, 62 ans, rue du Collège, 102.

Mariages. — Entre : Fernand Hontschoote, tapissier, rue Derrême 167 et Coralie Fontaine, piqûrière, rue St André 3 — Emile Saoter, épiceur à Avesnes-les-Aubert, et Zulma Cancaux, dilatière, rue du Caire, c. St Henri, 28 — Georges Penant, dresseur de chaînes, rue de l'Epeule, c. Dujardin, 1 et Marie Don..., piqûrière, rue de l'Epeule, c. Dujardin, 3 — Jules Coornaert, ourdisseur à Tourcoing, et Mathilde Dejaegère, doubleuse, rue Archimède, c. Cliquet, 3 — César Gilbert, apprêteur, rue St-Pierre 14 et Mélanie Vaubrauteghem, piqûrière, rue de Flandre, c. Alzoet, 2 — François Dekeyser, domestique, rue Chanzée, 41 et Marguerite Rousseel, bobineuse, rue de l'Alma, fort Frasez, 68 bis — Jules Weys, encolleur, rue de Toulouse, 4 et Eugénie Debyttère, gazeuse, rue de Toulouse — Jean-Baptiste Nuille, apprêteur, rue de Maubeuge, fort Loridan, 48 et Pauline Hannebo, dévideuse, rue Pierre de Roubaix, 84 — Alfred De l'Hôtel, terrassier, rue des Longues Haies, 277 et Emmélie Desmeur, tisserande, rue des Longues Haies.

TOURCOING

La grève des liseurs de chez MM. Pollet. — Une délégation des ouvrières trieuses de chez MM. Achille et Pierre Pollet, peigneurs, rue de Denkerque, ont eu hier une entrevue avec l'un des patrons, mais cette entrevue n'a donné aucun résultat. On sait que les grévistes réclament le renvoi de deux surveillantes.

Brasserie des Familles (10, rue de Tourcoing, 8, place des Halles). — A l'occasion des fêtes du Jour de l'An. — Mardi 1er janvier. — Concert extraordinaire. — Changement de programme. — La salle sera chauffée. — Les Decharnel's, comédiens excentriques à transformations genre Fregoli ; little Hénds, genre petit Bob ; M. Miquès, comique à transformations ; Mlle Orasiska La Poupée parisienne ; M. Van Houtren, le joyeux comique excentrique, chants et danses ; Alice-Rosset, les Matelots équilibristes, avec barque, grande nouveauté. 5 80

Le vol de la rue de Renaix. — Sur commission rogatoire de M. Herbaut, juge d'instruction près le parquet de Lille, M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, a contrôlé certains faits et entendu plusieurs témoins dans l'affaire de vol de laine commis sur un camion appartenant à M. Christory, filateur, rue de Renaix.

On sait qu'un jeune manœuvre de couveuse habitant rue du Touquet a été arrêté comme ayant pris part au vol. Vaneverschelde c'est le nom de ce prévenu, nie énergiquement et invoque un alibi qui sera vérifié.

Avis. — Il est rappelé à Messieurs les Actionnaires de la *Brasserie Coopérative du Tilleul*, 28, rue du Tilleul, à Tourcoing, que l'assemblée générale aura lieu le vendredi 11 janvier 1907, chez Madame Lepers, 130, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing, à 6 h. 1/2 du soir. 5279

Pseudo attaque nocturne. — Vers 1 heure du matin, dans la nuit de dimanche à lundi, trois jeunes gens, MM. Julien et Victor Buiteel, demeurant rue des Phalempins, et un employé du bureau des écoles, M. Bailleul, rencontrèrent le nommé Jules Pitel, 63 ans, demeurant en logement chez Hemaert, rue de l'Amiral-Courbet, lequel leur raconta qu'il avait été attaqué rue St-Blaise par des individus qui le rouèrent de coups et lui volèrent environ 6 fr.

Ils conduisirent Pitel qui était complètement ivre au bureau de police, où on le déposa au violon. Hier matin, dégrisé, il reconnut que la prétendue attaque nocturne dont il disait avoir été victime n'avait existé que dans son imagination.

Les poivrots. — J.-B. S..., rue de Cléda-Hospilles, étant ivre vint au poste y réclamer un billet de logement. On fit droit à sa requête en le déposant au violon.

— Léon P..., employé à Roubaix, rue de Croy qui causait du scandale à la Brasserie des Familles a été mis au violon.

Etat-Civil

Naissances du 31 décembre. — Léon Dewailly, rue Claude-Bernard, 24 — Ernest Loballe, rue du Dragon, 11 — Jean Mullier, rue des Poutrains 45 — Marie Leroux, rue de la Makellerie, 46 — Suzanne Dovillers, rue Quintem, 2.

Décès. — Charles Fack, 41 ans, rue du Japon, 29 — Henri Castelain, 27 ans, rue du Moulin, 28 — Alexandre Mahieu, 72 ans, rue d'Havré, 2.

AUTOUR DE LILLE

SECLIN. — Charles Desoutter, 13 ans ; Jules Mouveaux, 15 ans ; Emile Descamps, 10 ans, surpris il y a quinze jours environ, au moment où ils prenaient la fuite en emportant de menus objets dérobés à l'école libre, comparaîtront devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 18 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. — M. Hermant, juge d'instruction, vient de terminer son enquête sur les audacieux méfaits commis par Vaulhournout et ses complices, Léon Warnes et Jules Dawulde. Cette affaire viendra devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 5 janvier.

HALLUIN. — « Théorie et pratique », — Pierre Ier, roi contre la volonté de Paul, autocrate d'Halluin, Noir Pignon, Sébastopol, Nouveau Monde, Colbras, Pellegrin, Grevier, Malplaquet, Hem, Mont, Christ-Dal et autres lieux, comte romain, baron de la Sainte-Chandelle, défenseur de la Sainte-Eglise, ennemi déclaré de la République, chaud partisan de la guerre civile ou étrangère qui le débarrassera du cabinet Clémenceau, etc., etc., etc., est peut-être l'homme le plus vertueux de notre région ; en théorie surtout.

Et comment cela ne serait-il pas ? Tous les jours on le voit à la messe. Il n'y a pas de vêpres et de salut sans lui. Les missions ne réussiraient pas s'il n'était pas là au premier rang pour servir d'exemple. Et il ne se passe pas de semaine qu'il ne reçoive tous les sacrements.

Un homme semblable n'est-il pas le plus vertueux du pays ? En théorie surtout ! !

Et cependant on raconte qu'il poursuit de sa haine un père chargé de famille ; qu'avec rage il le traîne de tribunaux en tribunaux ; qu'il lui fait dépenser beaucoup d'argent, espérant le faire soumettre. Est-ce possible ?

Alors ses vertus ne seraient que théoriques. Les enseignements qu'il reçoit dans les saints lieux n'auraient donc pas porté leurs fruits ou bien seraient-ils mauvais ?

Eh bien ! n'en déplaise au cœur sec que nous démasquons aujourd'hui, nous tenons à vous déclarer, M. le baron de la Sainte-Camoufle, que vous paierez au centuple les cruautés que vous venez de faire.

Croyez-vous que celui dont vous profanez le nom, tous les jours, dans vos hypocrites prières, ne vous a pas renié du nombre de ses enfants?

« Nominations ». — Dans sa séance du 8 décembre, le Conseil départemental de l'enseignement primaire, a nommé délégués cantonaux, pour une période de trois ans, nos amis ; P. Charle et Slock, employés à Halluin.

Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations.

BOUSBECQUE. — La liste des vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, qui ont demandé à l'assistance à partir du 1er janvier 1907, comporte les secours suivants :

Allard Elise, veuve Capelle; Allard Louis; Bonnel Sophie; Bonnel Philibert; Biaré Elise, veuve Bochard; Brunelle François; Castelain François; Castelain Joseph ; Clacys Marie, veuve Planteleve; Deary Désiré; Dartois Adèle-Bénina, veuve Denouville ; Delrue Silvie-Joséphine, veuve Debruyne; Delcourt Adolphe, Delcourt Edouard, Delcourt Henri; Dhalluin Elise, femme Emery Joseph; Dalle Jean-François ; Ferrest Stéphanie, veuve Debruyne ; Haquette Marie-Angélique, veuve Delalon; Haquette Jean-Baptiste; Houssaie Marie; Houzet Louis; Lecru Charles; Leplat Hermance, veuve Fauquenoy; Olivier Jean; Planteflève Edouard; Planteflève Joséphine, veuve Masson; Tiltecat Léocadie, veuve Leclercq ; Tiltecat Silvia, femme Bosquart Jules ; Vracque Julie ; Vanackère, veuve Desruelle ; Lemaire Céline-Catherine; Isaac Jérôme-Edmond (infirme). Soit un total de 33 postulants.

La loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance a été créée dans le but de donner à tout Français dénué de ressources, incapable, par l'affaiblissement du corps et de l'esprit, infirmité, maladie incurable, la possibilité de vivre. Mais l'on ne doit pas oublier que les ressources ne doivent être employés au paiement de cette dette sociale, que dans la limite de l'exacte nécessité, car il n'est pas permis de se montrer généreux avec les deniers des contribuables par l'appât de forts subsides : les efforts demandés à ceux-ci ne doivent pas excéder les exigences du service public.

La pension, à laquelle l'Etat et le département prennent part aux dépenses a été fixée à 12 francs par mois soit 144 francs par an. Les dépenses pour l'année 1907 sont évaluées à 4752 fr. réparties ainsi qu'il suit : Part de la commune 20 % soit 1/5 = 950 fr. 40. — Part de l'Etat et du département 80 % soit 4/5 = 3801 fr. 60. Il est rappelé que tout habitant ou contribuable de la commune a le droit de réclamer l'inscription ou la radiation des personnes omises ou indûment portées sur la liste, dans le délai de vingt jours, à partir de la date fixée par le Conseil municipal pour délibérer et arrêter définitivement la liste des postulants proposés par la commission d'assistance.

BAUVIN. — On nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Dans son numéro de dimanche 23 décembre, le «Citoyen» publie un article signé le «Populo», où la Section syndicale autonome des mineurs de Bauvin est prise à partie.

Aux mauvaises insinuations du brave Populo nous nous permettrons d'abord de dire que ce n'est pas après la grève, mais bien le jour de la fameuse entrevue de la délégation avec la Compagnie des mines de Meurchin que cette décision fut prise et non pas par quelques dissidents, mais par la presque généralité des mineurs de Bauvin.

Des cléricaux comme membres honoraires de l'Association, dis-tu ? On te dira bien renseigné. Ah ! mais voilà, tu oublies de nous donner les noms de ces cléricaux ; et pour te tranquilliser, sache que l'Association n'a pas de membres honoraires.

Ah! mais ici, tu nous donnes l'envie de rire en parlant de poires dans l'organisation ; ta mémoire, sans doute, te fait défaut ; ne serait-ce pas du jour de notre première réunion chez le citoyen Crombecque, que tu voudrais parler ? Je te vois encore faire ton apparition dans la salle : Ce que l'on faisait une de poire, et, pendant la lecture du règlement et les réfutations du camarade M.... Pristi ! Quelle poire !

Ceci est pour te dire que l'on est toujours le clérical ou la poire de quelqu'un. Décidément tu n'es pas sérieux, cher Populo ; avec ton journal, l'autre jour ce sont des éloges à l'égard des camarades de l'Association au sujet de la collection faite par eux pour ton camarade « Rampagne », aujourd'hui ce sont des vexations.

L'Association te ferait donc si peur que cela ?

Tranquillise-toi, mon bon Populo, le prolétariat n'est pas mené de ce côté-là.

Reçois, cher Populo à ta main tendre, une cordiale poignée de mains de populo à la main calleuse.

LE VRAI POPULO.

ARMENTIÈRES. — Un incendie a éclaté dimanche soir, vers minuit, dans la maison occupée par M. Charles Nuyttens, impasse Saint-Nicolas, 76. Quelques minutes après l'alarme donnée par les enfants de M. Nuyttens, le feu fut combattu et éteint par une section de la compagnie des sapeurs-pompiers. Les dégâts s'élèvent à 500 francs.

Sports et Jeux

COMBATS DE COQS

A Hallennes-lez-Haubourdin — Société les « Amis-Réunis » à l'estaminet de la « Victoire », 3 de 6 dimanche 6 janvier, à 3 heures du soir. — 1 société 15 fr pour 10, aura lieu le dimanche 20 janvier, à 2 heures 1/2. — Dimanche 10 mars, à 3 heures, concours de coqs, 12 sociétés, mise 15 fr. — 1er prix, 70 fr., 2e, 55 fr. ; 3e, 50 fr., 3 prix de 20 fr, Total, 235 fr. de prix.

Les Tombolas

Liste officielle des numéros gagnants de la tombola organisée par l'Association Musicale des Agents du Chemin de fer

18941	[illegible]	16961	37210	15040	24161	14750
14241	11573	11976	[illegible]	11334	20037	[illegible]
17160	15413	18907	21080	38214	39614	11121
21978	17619	20778	15157	[illegible]	27855	14118
10430	21991	20751	[illegible]	[illegible]	39569	24906
22421	13353	[illegible]	[illegible]	[illegible]	19706	31047
14708	19796	29402	18479	16170	27744	18574
17781	22741	31435	19285			

Les lots pourront être réclamés jusqu'au 31 janvier 1907. Passé ce délai ils seront acquis à l'œuvre.

Les 5 obligations de 100 fr. ont été gagnées par M. Dubois Henri, conducteur au Chemin de fer du Nord.

LE NORD

DOUAI

WALLERS. — Mardi dernier, jour de la Noël, a eu lieu, à Wallers, dans le salon Pouille-Ochin, le grand concert annuel de la Société Chorale « L'Union ouvrière, de d'Arenberg. » Favorisée par un temps à souhait, la fête a eu tout le succès désirable et les nombreux spectateurs, attirés par un programme de choix, n'ont certes pas eu à regretter leur soirée.

VALENCIENNES

Tribunal de 1re instance. — Est nommé substitut près du Tribunal de 1re instance de Valenciennes, M. Perny, substitut, nommé à Bar-le-Duc, en remplacement de M. Granjean qui conservera, sur sa demande, ses fonctions de substitut à Bar-le-Duc.

Mort subite. — M. Emile Soyez, 50 ans, né Cagnoncle, marchand, habitant ..., 47, rue Comtesse, se trouvait lundi vers 1 heure 1/2 de l'après-midi, à l'estaminet de la veuve Legrand, 10, rue des Capucins, où il venait de manger. Il s'affaissa soudain sur le plancher, et tous les soins qui lui furent prodigués restèrent inutiles ; il avait succombé à une congestion. Le corps du malheureux a été transporté à la morgue.

Etat des travaux du Conseil des prud'hommes de l'arrondissement de Valenciennes pendant l'année 1906. — Affaires dont le bureau particulier a été saisi, 371 ; Affaires conciliées, 343 ; Affaires non conciliées, 18, Affaires dont le bureau général a été saisi, 16, Affaires retirées avant le jugement, 11, Affaires terminées par des jugements en dernier ressort, 3 ; Affaires terminées par des jugements en premier ressort, 4.

Nombre d'affaires par catégorie. — Première catégorie, 103 — Deuxième catégorie 200 — Troisième catégorie, 22 — Quatrième catégorie, 42 — Hors catégorie, 4.

DENAIN. — Nous avons annoncé il y a quelques jours l'arrestation du sieur Gabriel Carpentier, 41 ans, né à Creil (Oise), se disant marchand ambulant, la gendarmerie, poursuivant son enquête des vols commis dans les bateaux à Denain, Lourches et environs.

Voici les noms des bateaux cambriolés :

Tailliez Henri, 50 ans, bateau *St-Michel*, quai des mines de Douchy ; Durieux Edmond, bateau *Albert*, quai des mines de Lourches ; Dechesne Isidore, bateau *Victor-Hugo*, quai des mines de Lourches ; Boone Cyrille, bateau *Cyclade*, à la Meiterie de Neuville ; Deutrebecq Léon, Lourches.

Les vols consistaient en effets d'habillement d'hommes, femmes, jouets d'enfants, bébés, garnitures de cheminée avec réveil, etc., etc.

Nous disions que cet individu n'était peut-être pas étranger aux nombreux vols commis dans les bateaux à Denain, Lourches et environs.

La gendarmerie a retrouvé dans la commune de Douchy une grande partie des objets volés vendus dans les maisons dont ci-dessous quelques noms.

Carpentier se disait marchand ambulant pour le Mont-de-Piété, ce qui donna confiance aux bonnes femmes de lui acheter ses marchandises.

La gendarmerie a saisi les objets vendus par Carpentier chez Mesdames Moreau, Gailliez, Mirous, Dupas, Basquin, Varquin, Midavaine et Monsieur Vanderpert.

Les mariniers vont pouvoir respirer pendant que Carpentier sera sous les verrous.

La gendarmerie continue son enquête pour retrouver le plus possible les objets volés.

CONDÉ. — Un nommé Dulour Théophile, soldat au 4e cuirassiers, a tenté de se suicider en se jetant dans le Jard. Interrogé sur les motifs de sa tentative de suicide, Dulour a déclaré que depuis qu'il était au régiment, les anciens soldats de sa chambre lui faisaient des misères. Dernièrement encore, on lui avait pris des cuirs et le brigadier l'avait menacé d'une punition s'il ne les retrouvait pas.

SAULTAIN. — Un incendie s'est déclaré chez M. Louis Sancelle, propriétaire. Le feu a pris dans une grange située à 300 mètres de l'habitation. Le feu s'est propagé rapidement dans le bâtiment presque totalement couvert de chaume, lequel a été complètement détruit, ainsi que les onze mille kilos de paille qu'il contenait. Les dégâts s'élèvent à 1.850 francs ; il y a assurance. Les causes du sinistre sont inconnues.

CAMBRAI

CAUDRY. — *Accidents de travail.* — M. Santerre Georges, ajusteur, au burinant, a reçu une paillette dans la cornée de l'œil gauche.

— M. Pinel Jules, en se baissant pour réparer un fil, s'est donné une entorse légère du genou. 10 à 15 jours d'incapacité de travail.

— Dinant Charles, mécanicien, a glissé et est tombé sur la main droite se faisant ... (15 jours sauf complications articulaires).

— M. Drubay Fénelon, serrurier, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé par une pièce de bois qui lui est tombée dessus. (8 à 10 jours).

— M. Deloffre François porte-tière, en déchargeant une pièce de bière s'est donné une entorse légère au genou gauche. 8 à 10 jours d'incapacité de travail.

— M. Guellon Auguste, graveur sur pierre, a glissé en entrant dans son atelier ; il s'est contusionné le genou gauche. 15 jours

— M. Carpentier Jules, charpentier, s'est fait prendre la main droite dans l'engrenage du palan : le pouce, l'index et le médius droits sont contusionnés et écrasés. 15 jours.

— M. Machu Henri, bobineur en mettant la courroie à une mécanique à rouleaux, a été enlevé par cette courroie et est retombé sur le sol. En retombant il s'est fait des contusions multiples. Quelques jours sauf complications.

AVESNES

FOURMIES. — Une délégation du syndicat textile d'Avesnelle est venue déposer une couronne sur la tombe de M. Georges Delattre, à titre de reconnaissance. M. Georges Delattre a contribué en effet de toutes ses forces à la formation du syndicat.

HAZEBROUCK

STEENBECQUE. — Eclatant succès hier pour la section des Conférences populaires qui avait organisé ses conférences avec le concours de M. Blanguernon, agrégé de l'Université. C'est devant une salle archi-comble où dominait l'élément féminin qu'a été développé ce sujet «Patrie et Patriotisme». La fête commença par l'audition d'un morceau joué dans la perfection par la musique de Steenbecque sous M. Vandenbussche, maire, accompagné de M. Decouvelaere d'Hazebrouck présente l'orateur. De multiples applaudissements ont à plusieurs reprises souligné la parole du conférencier.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LENS. — Le 4 janvier 1907, à 4 heures du soir, se réunira à Lens le Conseil d'administration du Syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais.

— La société de gymnastique l'*Ancienne*, dans une assemblée générale du 25 décembre 1906, a reconstitué comme suit son comité :

MM. Boulanger Albert, président; Jules Dramcourt, vice-président : Eugène Caillies, secrétaire; Léonce Delporte, trésorier; François Descampe, professeur ; Henri Sauvage professeur-adjoint ; Auguste Allemen, chef de lanière; Commissaires : MM. Omer Desenclos, J. B. Becquet, Léonce Delporte père, Louis Haricourt, Omer Hallebout, Emile François.

La société a de plus décidé de participer au concours international de Saint-Mandé en juin prochain et de s'inscrire en division supérieure.

HÉNIN-LIÉTARD. — Un incendie a détruit une petite maison appartenant à M. Joseph Dancoisne, garde d'écurie des mines. M. Dancoisne était à la fosse. Le linge et les meubles ont été brûlés ; on n'a pu rien sauver. Il y a assurance.

— Vendredi il a été procédé en la Maison de refuge, à l'adjudication sur soumissions cachetées des fournitures ci-après nécessaires en 1907 : 20,000 kil. de pain ; 2,500 kil. de viande ; 400 kil. de beurre ; 1,500 francs environ d'épicerie ; 5,000 litres de lait ; 300 fr. de cercueils ; 120 hectolitres de bière forte et 900 mètres environ de tissus.

Ont été déclarés adjudicataires :

Pain : M. Deligne, de Sallaumines, avec 21 fr. 15 c. % de rabais. — Viande : Mme Devosmacker d'Hénin, à 1 fr. le kil. bœuf et 1 fr. .. le kil. veau et mouton. — Beurre : M. Larichet Louis, de Saint-Omer, à 2 fr. 69 le kil — Epiceries : M. Larivière Leroux, d'Hénin pour 1.139 fr. 75 c. — Lait : M. Debay Leroy, d'Hénin, à 0 fr. 182 le litre. — Cercueils : M. Dehauquesne-Bétrémieux, d'Hénin, à 9 fr. grande personne et 5 fr. enfants. — Bière forte : MM. Laloux et Tamboise, d'Hénin, à 2 fr. 68 l'hectolitre. — Tissus : Mme Dablain Elise, pour 1,002 fr.

— Le vendredi 18 janvier 1907, à onze heures du matin, il sera procédé par voie de soumissions sur timbre et cachetées, à l'adjudication au rabais des fournitures pour l'habillement des gardes champêtres.

— Le concert d'hiver qu'organise chaque année l'Association amicale des Anciens des Ecoles de garçons aura lieu le 6 janvier, à quatre heures, salle Lomprez, rue Elie-Gruyelle.

Le Comité qui ne néglige rien pour assurer la réussite des fêtes de la Société, s'est assuré le concours d'une troupe dramatique composée d'artistes des principaux théâtres de Paris, d'une section musicale, d'interprètes de danses anciennes et de deux comédiens fantaisistes à transformations instantanées ; les « Deschamps » que l'on verra pour la première fois dans la région. Un orchestre symphonique, dirigé par M. Léon Farrieux, se fera entendre au cours de cette soirée durant laquelle on jouera *Devoir et Patrie*, le *Docteur Yrb*, la *Fête à Pape*. On fera une quête au profit des sociétaires sous les drapeaux. Il y aura bal.

Etat-Civil. — NAISSANCES. — Leroy Charles — Fontaine Adolphe — Lepers Rosalie — Malle Joseph — Gras Constant — Menu Clotilde — Lerow Marguerite — Pillons Louis — Bouquet Louis.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : Chevalier Henri et Lejeune Laura — Fosse Léon et Dupuis Georgine.

MARIAGES. — Entre : Langlet Honoré et Irma Dubreucq — Duflot Rémi et Guffroy Reine — Bohé Jules et Tonnoir Klise.

DÉCÈS. — Hiolin François, 55 ans — Duquesnoy Cécile, 41 ans 1/2.

SAINT-OMER

Société d'agriculture. — La société a renouvelé son bureau comme suit : les membres sortants ont été réélus : MM. Lalossade, président, 98 voix ; de Monnecove, vice-président, 92 voix ; Brogniart, secrétaire, 95 voix ; Longuigne, trésorier, 81 voix.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

VIOLENCES

Isbergues. — Etant pris de boisson, un nommé J.T..., a insulté gravement et mordu cruellement M. Foveau, débitant à Pont-à-Balque.

Tourschem — Un journalier de Merguelse ayant eu une discussion à l'estaminet tenu Mme Bal Louise, s'est livré à des déprédations sur la porte de l'estaminet. 15 francs de dégâts.

ACCIDENTS

Cysoing. — M. Jean Nerguet, 15 ans, ouvrier agricole chez M. Mardoane, portait des betteraves, lorsqu'il tomba et malheureusement qu'il se fractura la jambe.

VOLS

Lens. — En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. le juge d'instruction de Béthune, l'agent de police Baudin a arrêté Clémence Convreur, 22 ans, ménagère route d'Arras, inculpée de complicité de vol.

Aubry. — Il a été volé chez Mme veuve Delelane, 7 poules et un coq.

Par la perfection apportée à son fonctionnement, **la Mutuelle Lyonnaise** offre à toute personne économe et prévoyante, à quelque classe de la société qu'elle appartienne, soit une **DOT** pour les enfants ou un **HÉRITAGE** pour la famille, soit une **RETRAITE** pour la vieillesse, et ce avec le maximum d'*avantages* et de *garanties* qu'il soit possible d'obtenir en Mutualité. (**SOIXANTE MILLIONS** de souscriptions en 5 années de fonctionnement).

S'adresser pour tous renseignements, au Siège social, 31, rue Ferrandière, à Lyon, ou à la Direction de Lille, 8, Place Richebé. n. n. 37477

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un **vieux et excellent vin pur** et le **meilleur quinquina** et vous en ressentirez les effets toniques, et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas d'étiquette
BANYULS-TRILLES 3333

vement, qu'avez-vous besoin d'en savoir davantage ?... Vous pourrez exiger de moi ce que vous voudrez... un crime même, oui, je commettrais un crime... Je serais absous... car les fous ne sont pas responsables... Du reste, il y a, vous l'avez lu, des peuples et des individus qui se lient par le sang, les peuples, par le sang qu'ils répandent en commun pour la même cause... les individus, par l'échange mutuel de leur sang... Vous êtes liée à moi sans le savoir, si je suis lié à vous par le même pacte... Je vous ai surprise, endormie sur un banc au milieu de vos fleurs, dans un sentier très obscur du parc... je me suis approché de vous si doucement que vous ne vous êtes point réveillée... et que vous n'avez pas interrompu votre rêve... J'ai pris les ciseaux tombés près de vous et qui vous avaient servi à cueillir vos fleurs... je me suis traversé le bras, d'un grand coup, et les ciseaux furent rougis de mon sang qui jaillit aussi sur les fleurs !...

Bastienne, toute pâle, jeta un cri d'épouvante :

— Mais qui êtes-vous ? qui êtes-vous donc ?

— En vous éveillant, vos mains se sont tachées aux gouttes encore chaudes qui couvraient vos ciseaux et vos fleurs... vous avez touché mon sang... mon sang a touché vos doigts... le pacte est donc conclu entre nous.

— Qui êtes-vous, monsieur ? Je vous en prie, dites-moi qui vous êtes.

— Je suis le Fou !... mais pour vous, mademoiselle, je n'aurai pas de secrets, je vous dirai, à vous, que je n'ai qu'un genre de folie... j'ai la folie du dévouement...

Bastienne paraissait oppressée et nerveuse.

Timidement, il lui désigna l'ébauche du portrait de Roule-la-Bosse qu'elle tenait toujours dans sa main :

— Puisque vous n'en faites rien, laissez-la-moi, voulez-vous ?

Elle la lui tendit.

Au moment de la remettre, elle regarda le portrait, puis elle releva son regard et plongea soudain les yeux jusqu'au fond des yeux de Clairejoie.

Vivement, il baissa les paupières.

Mais, peut-être avait-elle rencontré là, quand même, un rayon de lumière qui avait tout à coup évoqué en elle le passé, car elle murmura :

— J'ai cru voir, un moment, les yeux de l'autre... C'est étrange...

Bastienne fut troublée par cette scène plus qu'elle ne l'avait jamais été. Dans l'éclair de ce regard, elle avait cru voir apparaître les yeux de Bastien... Mais quelle folie ! Allait-elle, à force d'y penser, les revoir partout, ces deux yeux confiants d'autrefois ?... Ce qui contribuait à augmenter son émotion, ce qui, peut-être, lui donna un premier et très lointain soupçon de la vérité, — auquel, du reste, il faut le dire, elle ne s'arrêta pas — ce fut la parole à dessein obscure par laquelle, jadis, Clairejoie lui avait annoncé la venue de ce dévouement... : « Je ne vois pas l'homme qui se dévoue... L'homme, je le cherche... Il se cache... Le visage sous lequel il se présente n'est pas le sien... Il m'apparaît comme étant le visage d'un autre. » Elle essayait de s'expliquer maintenant ce que cela voulait dire : « Le visage sous lequel il se présente n'est pas le sien... » Ces traits convulsés, torturés par la souffrance, après un accident terrible, avaient remplacé d'autres traits réguliers, délicats, jolis ou énergiques... les traits de l'autre?... Qui était-il, celui-là ? D'où venait-il ?

Elle interrogea Senoncourt qui, seul, pouvait la renseigner.

Mais Senoncourt avait juré à Bastien de garder son secret...

— Je ne sais rien de plus que ce que vous savez, dit-il.

— Du moins, puis-je avoir confiance en lui ?

— Certes ! Autant qu'en moi-même...

Roule-la-Bosse était rentré ce jour-là, malade et fiévreux à Senoncourt. Il dut se mettre au lit. Il était d'une faiblesse extrême. La fièvre était très forte et le médecin craignit un transport au cerveau. Le duc ne le quitta point, le soigna comme un frère, ne reprit ses habitudes et ne sortit que lorsque Bastien fut hors de danger.

Un jour, se sentant mieux, le malade se leva, s'habilla avec l'aide de Louis, qui s'était pris d'une vive affection pour ce nouveau venu dans la famille. Et, après avoir fait un tour de jardin, il rentra dans le petit salon, dont la baie ouverte laissait arriver jusqu'à lui les parfums de la forêt, développés par une pluie fine tombée dans la matinée. Louis le laissa. Le duc était absent. Fatigué de sa courte promenade, Bastien étendu dans un large fauteuil, sentit ses paupières s'appesantir, n'essaya pas de lutter contre le sommeil qui lentement l'envahissait, et finit par s'endormir...

Combien de temps dura ce sommeil ? Il ne put s'en rendre compte... Une heure peut-être, car le soleil avait baissé et les ombres des arbres s'allongeaient sur les vastes pelouses... Un bruit de voix dans le salon voisin l'avait réveillé... Deux hommes étaient là... L'un des deux était le duc de Senoncourt... La voix de l'autre lui était inconnue... Et, malgré lui, il écouta...

— Mon cher duc, disait la voix inconnue, je suis heureux de vous retrouver en bonne santé... Vous ne vous attendiez pas à ma visite ?

— Non.

— J'avais eu, d'abord, l'intention de vous prévenir... puis je me suis ravisé... Je connais vos sentiments d'affection et j'étais sûr d'être bien reçu... Du reste, je m'empresse de vous dire que je ne serai pas longtemps votre hôte. Comme il est tard et que je n'ai plus aujourd'hui de train pour Paris, je vous demanderai l'hospitalité de la nuit simplement...

Le duc de Senoncourt ne répondit pas. Bastien jugea ce silence singulier. Une formule de politesse banale devait être au moins la réponse. Il n'y eut rien.

La voix inconnue se fit âpre, dans un rire de provocation :

— Merci, mon cher... merci... de la joie que vous manifestez à me revoir... C'est à votre surprise, sans doute, que j'attribue votre silence ?... Et vous ne vous demandez pas si je n'ai point quelque grave motif qui m'ait amené auprès de vous, dans votre paisible retraite de millionnaire... et d'amoureux ?

— Votre présence m'est importune... J'ignore ce que vous avez à me dire... et j'attends que vous vous expliquiez..

— Très bien, dit la voix, dans le même rire. — Avec vous, on sait tout de suite à quoi s'en tenir et vous n'y allez pas par quatre chemins... Mon cher, je ne suis pas content de vous et je viens vous adresser de graves reproches... Si solitaire et si loin du monde que vous soyez dans votre forêt, Paris ne peut pas se détacher de vous, alors que vous essayez de vous détacher de lui... Tout le monde s'occupe de vous, alors que vous ne vous occupez plus de personne... et ce ne fut point, cher duc, sans un cruel serrement de cœur, que j'appris que vous vouliez à de nouvelles amours...

— Monsieur, il est certaines choses si délicates, si infiniment fragiles, qu'elles se souilleraient d'être effleurées par une seule de vos pensées...

— Vous êtes vraiment aimable, mon cher. Oui, mon cœur s'est serré, et douloureusement, lorsqu'il me fut dit que vous aimiez la fille adoptive de ma tante cette petite Bastienne, enfant de l'hospice, dont tout Paris s'est entiché l'hiver dernier...

— Monsieur, je ne souffrirai pas un mot de plus...

— Oh ! cher, ne vous fâchez pas ; vous savez bien que vous ne pouvez rien m'ordonner et que je vous dirai, jusqu'au dernier mot, tout ce que j'ai à vous dire...

Bastien, aux écoutes, entendit comme un grondement étouffé de colère, de désespoir. Et il continua de prêter l'oreille, au comble de l'angoisse et de la surprise.

(*A suivre*).

CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lille

DEMANDEZ UN
"DUBONNET"
VIN TONIQUE AU QUINQUINA
GRAND PRIX 1900